

*En cas de prise de risques*  
**URGENCE MÉDICALE**

À L'ATTENTION DU PERSONNEL MÉDICAL D'URGENCE :



*Dans les dernières 48 heures,  
j'ai eu un risque de transmission  
du VIH avec une personne  
dont je ne connais pas le statut  
sérologique.*

*Pour prévenir ce risque de  
transmission du VIH, je souhaite  
bénéficier d'un traitement  
antirétroviral.*

*Merci de bien vouloir  
me prendre en charge.*



POUR SAVOIR OÙ ALLER, CONSULTE :

 **Sida Info Service.org**  
**0 800 840 800**  
Appel confidentiel, anonyme et gratuit



Réalisé par CABIRIA, grâce au soutien financier  
de l'ANSM (Agence Nationale de la Sécurité  
des Médicaments), dans le cadre d'un appel  
à projets compétitifs.

**Tu penses avoir été  
exposé.e au VIH...**



**... PAS DE PANIQUE !  
Il existe une solution.**

# LE TPE

TRAITEMENT POST-EXPOSITION

## ► C'EST QUOI ?



C'est un traitement accessible après un risque de transmission du VIH pour éviter d'être contaminé.e.

**Tu as 48h pour commencer à prendre le TPE, mais le plus tôt est le mieux.**



Ensuite le TPE dure **28 jours** avec un suivi à l'hôpital.

## ► COMMENT L'OBTENIR ?



**24h/24, 7j/7** dans un service d'urgences.

Tu peux aussi aller dans un CeGIDD (centre de dépistage) en fonction des horaires d'ouverture.

## QUELQUES CONSEILS POUR FAIRE LES CHOSES BIEN ;) )

Pour que le TPE soit efficace, il faut bien le prendre **tous les jours pendant 28 jours**, même si le résultat de la première prise de sang est négatif.



**Mets une alarme quotidienne sur ton téléphone !**



Il est important d'**aller à tous les rendez-vous de suivi fixés par l'hôpital**, pour faire des tests et pour que le médecin vérifie que ton foie et tes reins supportent bien le traitement. Il l'adaptera si besoin.



Si tu ressens de la fatigue, des nausées ou autre, **n'arrête pas le traitement**. Il existe des solutions pour éviter les effets indésirables. Consulte le service qui t'a prescrit le traitement, ils pourront t'aider.



**Si un.e ami.e t'a donné des médicaments** après une prise de risque, il est quand même important d'aller à l'hôpital pour faire un suivi médical.

Si possible, apporte les médicaments que tu as pris, la boîte ou une photo des cachets.

Les médicaments prescrits pour le TPE varient selon que tu es enceinte ou que tu prends déjà un autre traitement.

**Ne jamais prendre un traitement sans avis médical**

Si tu n'as pas de contraception, n'oublie pas de prendre la pilule du lendemain (Lévonorgestrel) pour **éviter une grossesse**.